



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 13 avril 2023

Maternité de Sarlat : Réouverture des salles d'accouchement le 2 mai prochain

La signature de contrats par des médecins gynécologues obstétriciens, pédiatres et anesthésistes-réanimateurs permet au Centre Hospitalier de Sarlat de rouvrir sa maternité, au plus tard le 2 mai prochain. La Direction de l'établissement poursuit encore ses efforts pour anticiper cette réouverture si d'autres recrutements se concrétisaient d'ici la fin du mois d'avril.

Cette réouverture s'inscrit bien dans l'organisation mise en place à l'échelle du département afin de sauvegarder la maternité de Périgueux qui prend en charge, notamment, les grossesses à risques et maintenir les maternités de niveau 1 (Sarlat et Bergerac).

À ce jour, ce sont cinq enfants qui devaient naître à Sarlat et qui ont vu le jour à Périgueux et à Brive. Bien informées en amont, les futures mères sont toutes arrivées suffisamment tôt pour leur accouchement et par leurs propres moyens. Elles n'ont pas eu besoin de recourir à un transport sanitaire ou à un hébergement sur place, ces prestations pouvant être prises en charge par l'Assurance maladie.

D'ici la fin du mois d'avril, une vingtaine de futures mères pourront accoucher selon les mêmes modalités et dispositions en vigueur, mises en œuvre depuis le 29 mars dernier avec les hôpitaux les plus proches.

En tant que centre périnatal de proximité, depuis la fin du mois de mars, le centre hospitalier de Sarlat a assuré 180 consultations de suivi de grossesse, de préparation à l'accouchement, d'orthogénie et de pédiatrie.

Ce centre périnatal de proximité fonctionnera également jusqu'au 1^{er} avril tout comme l'accueil aux Urgences de l'hôpital de Sarlat pour les futures mères, avec une garde sur place 24H/24 d'une sage-femme.

Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr